

# Gestion Des Ressources Minières Et Pauvrete Des Communautés Riveraines Dans Le Haut-Katanga/Rd. Congo.

**Makwanga Kaliya Jean Jacques<sup>1</sup>, Mwambu Makal Toussaint<sup>2</sup>, Bolinda Kololo Niclette<sup>3</sup>**

<sup>1,3</sup>Enseignant, Sciences Politiques Et Administratives, Universite De Lubumbashi

<sup>2</sup>Enseignant, Sciences Politiques Et Administratives, Institut Superieur D'etudes Agronomiques Et Veterinaires

## Résumé.

La République Démocratique du Congo est réputée depuis des années pour son importance géologique grâce à ses ressources minières très nombreuses et variées. Cette générosité divine a poussé certains chercheurs à considérer ce pays d'un Eldorado terrestre en s'imaginant le niveau de vie que devraient avoir sa population.

Or, à ces jours un contraste béant caractérise ce binôme (ressources minières et niveau de vie de la population), car les communautés, surtout riveraines qui en dépendent de manière très directe n'en sont pas bénéficiaires vu le mode de gestion implanté par les différents gouvernants dans ce secteur. Ce modèle de gestion qualifié de « *Scalaire* » appuyé par une perception erronée du pouvoir ne peut en aucun instant endiguer la pauvreté. Ce pouvoir politique du type « commissionnaire » prédispose leurs détenteurs à s'entourer d'une clientèle des courtisans en majorité tribale ou ethnique afin de leur garantir une sécurité financière considérable aux détriment des communautés devant être impactées directement par ces activités minières. Ces détenteurs politiques considèrent, dans la gestion de ces ressources, tous les encrages comme un espace au sein duquel ils doivent tirer le maximum des profits au détriment de la population. Pour ce faire, ils placent à chaque niveau des courtisans tribaux pour extraire les meilleures opportunités financières pour leur compte.

**Mots-clés :** Gestion-Ressources minières-Pauvreté.

## Summary

The Democratic Republic of Congo has been renowned for years for its geological importance thanks to its very numerous and varied mineral resources. This divine generosity has prompted some researchers to

<sup>1</sup> MAKWANGA KALIYA Jean Jacques, Chef de Travaux à l'Université de Lubumbashi (UNILU)/RD. Congo.Faculté des Sciences Sociales, Politiques et Administratives. Département des Sciences Politiques et Administratives, E-mail : [jeanjacquesmakwanga@gmail.com](mailto:jeanjacquesmakwanga@gmail.com)

<sup>2</sup> MAKAL MWAMBU Toussaint, Assistant à l'Institut Supérieur d'Etudes Agronomiques et Vétérinaires de Sandoa.

<sup>3</sup> BOLINDA KOLOLO Niclette, Assistante à l'Université de Lubumbashi, Département des Sciences Politiques et Administratives

consider this country an earthly Eldorado by imagining the standards of living that its population should have.

However, these days a gaping contrast characterises this binomial (mining resources and living standard of the population), because the communities, especially riparians that depend on it very directly are not beneficiaries given the management mode implemented by the different rulers in this sector. This management model described as « Scalar » supported by a wrong perception of power cannot at any time stem poverty. This political power of the « commissioner » type predisposes their holders to surround themselves with a team of courtiers in a tribal or ethnic majority in order to guarantee them considerable financial security at the expense of the communities to be directly impacted by these mining activities. These political holders consider, in the management of these resources, all workings as a space in which they must maximise the profits to the detriment of the population. To do this, they place tribal at each level to extract the best financial opportunities on their behalf.

## Introduction

Depuis des décennies, les mines sont toujours identifiées comme le creuset des richesses principales de la RDC et, par ricochet, la source la plus importante des recettes du Trésor public. La primauté de ce secteur est liée au fait que l'industrie minière constituait, depuis des années 1980, le stimulant et le moteur des autres secteurs de l'économie nationale.

Par ailleurs, entre 1987 et 2000, la production minière du pays a connu un net recul entraînant ainsi l'effondrement de l'ensemble de l'économie nationale. Dès lors, les réformes entamées par le gouvernement en début des années 2001 ont abouti à la promulgation du code minier en 2002 et à la libéralisation du secteur des mines aux capitaux étrangers dans le but de donner du tonus à ce secteur vital de l'économie congolaise.

Cette réforme du cadre réglementaire et institutionnel a permis une relance significative de la production minière, qualifiée par plusieurs de « boum minier » pendant la période allant de 2007 à 2012 suite à une augmentation vertigineuse de la production dans ce secteur attractif aux investisseurs étrangers.

En contrario, malgré cette montée en puissance du secteur à ce jour, d'aucuns n'ignorent le paradoxe spectaculaire qui s'est alors créé entre l'accroissement des investissements, la production exponentielle et son incidence sur le niveau de vie de la population<sup>4</sup>.

Il apparaît un bémol qui remet en question tout enthousiasme de la population quant à la reprise ascendante de la production-vente minière et des prix très élevés sur une longue période<sup>5</sup>. Cela signifie que cette croissance n'a eu aucune incidence positive sur les conditions vitales de populations qui sont restées depuis lors très précaires.

Ainsi, pour remédier à ces écarts entre une forte production et l'indigence sociale, on a assisté depuis un certain temps à la mise en place d'une série d'initiatives de dialogue multi-acteurs regroupant société civile- compagnies et autorités gouvernementales.

Le but de ces initiatives est de dégager les pistes de solutions les plus idoines et les mieux adaptées susceptibles d'apporter des bénéfices socio-économiques au pays et aux communautés concernées.

---

<sup>4</sup>. Cfr. Discours du président Kabila lors de la conférence du 24 et 25 Mars 2014 à Goma sur le thème : « Gestion durable et transparente des ressources naturelles en RD. Congo post-conflit : Axes stratégiques et défi pour un commerce responsable, dans un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat congolais et le secteur privé ».

<sup>5</sup>. Sénat, Etude analytique sur la contribution du secteur minier au budget de l'Etat, Janvier 2013, P.2.

Au titre de ces initiatives, on peut noter : (i) l'Agence pour le développement durable au Katanga (IDAK), initié par le GIZ en 2011; (ii) la conférence sur la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur extractif, instituée par le gouvernement de la RDC en janvier 2013 et (iii) la plateforme de suivi et de dialogue participatifs du secteur des industries extractives, instituée par le gouvernement de la RDC en février 2014.

Mais, jusque-là, le rôle de la société civile ou des communautés locales n'est toujours pas clairement défini dans ces initiatives, car elles ne sont jamais consultées dans la prise de certaines décisions qui les concernent directement.

Au regard de tout ce qui précède et malgré toutes ces initiatives entreprises par les différents partenaires dans ce domaine, les écarts sont très criants entre le niveau de vie des communautés locales par rapport au niveau des ressources générées par ce secteur.

Face à ce paradoxe qui s'inscrit dans cette logique, la RDC s'aligne dans une ligne droite « d'une terre d'abondance et de carence généralisée<sup>6</sup> » au regard de ces contrastes. Il y a alors lieu de se poser la question de savoir ce qui pourrait expliquer ces écarts, entre des ressources minières très abondantes exploitées autour des zones riveraines et une précarité vivrière des communautés locales?

A cette interrogation, nous pouvons évoquer comme raisons fondamentales la mauvaise gouvernance du secteur minier par les autorités. Ensuite le fait que ce secteur est plus exploité par les firmes capitalistes étrangères, ces dernières ont pour mission, la maximisation effrénée des bénéfices (gain) qu'ils rapatrient en totalité dans leurs pays d'origine.

Cette mauvaise gestion dans ce domaine, tient au fait que les gouvernants s'accaparent de la rente minière sans songer à l'implantation des projets d'intérêt communautaire (écoles, hôpitaux ou centres de santé modernes, les routes, l'accès à l'eau potable, etc) pour l'amélioration du vécu quotidien des communautés riveraines.

Les gouvernants, disposant d'un pouvoir politique du type commissionnaire, s'entourent, dans un premier temps des courtisans tribaux qu'ils déploient dans les sites et entreprises minières, sous casquette d'inspecteurs pour leur cueillir des millions de francs congolais pour leurs intérêts personnels et ceux de leurs courtisans en majorité claniques.

Ce type de pouvoir dénature même le contenu intrinsèque du pouvoir dont certaines personnalités détiennent en considérant le pouvoir politique comme un privilège obtenu pour se servir et non servir.

Pour réussir à capturer des ressources financières, ces leaders egocentriques et non sacrificiels mettent en place des dispositifs très favorables pour leur forfait, notamment s'entourer des courtisans tribaux ou claniques dépendant directement d'eux, mettent en place des services extractifs et non inclusifs vis-à-vis des communautés riveraines, perpétuant une sorte d'institutionnalisation de la corruption, une justice tronquée et à double vitesse au service des dirigeants, etc.

Ces services extractifs ont pour principale mission d'exclure les communautés locales dans la gestion du secteur, mais aussi extraire par tous les moyens les ressources financières des mains des exploitants miniers au profit de leurs mentors, en majorité acteurs politiques, autorités militaires, policières et celles de l'administration publique.

Cette nature commissionnaire du pouvoir politique dont détiennent les dirigeants congolais, demeure le catalyseur de ce hiatus entre le potentiel et le factuel au pays, car cette oligarchie clanique se comporte en prédateur et manque de volonté agissante de transformation des milieux riverains.

---

<sup>6</sup> Notre propre observation au regard des réalités vécues sur terrain, c'est-à-dire « terre où il y a presque tout et où presque tout manque ».

Cette évidence a été soutenue, en ces termes, par les chercheurs les plus avertis parmi lesquels Kā Mana<sup>7</sup> : « *les seules richesses naturelles ne suffisent pas pour développer un pays. Il suffit pour s'en rendre compte, de prendre les cas des pays moins bien lotis par la nature mais qui s'en sortent merveilleusement bien. Ainsi, la clé se trouve dans l'Homme, c'est-à-dire dans la qualité des ressources humaines dont dispose un pays. En effet, là où l'homme est animé d'une volonté claire de transformation de son milieu, le progrès est presque toujours au rendez-vous (exemple de la Chine, la Corée du Sud ou le Japon). Par contre, là où il se comporte en prédateur impénitent, les richesses naturelles n'ont qu'un effet de mascara qui cache en réalité une pauvreté indescriptible.* »

En clair, la pensée de ce chercheur vient cimenter notre observation en rapport avec la conception du pouvoir dont se font les dirigeants congolais où ce pouvoir commissionnaire dont ils disposent est caractérisé par « le chacun-pour-soi », car une fois qu'on l'acquiert et qu'on accède à des fonctions de décisions, ceux-ci n'ont pas pour but d'impulser le changement, mais plutôt de promouvoir leurs propres intérêts ou ceux d'un groupe oligarchique des membres de leurs familles qui l'entourent constituant pour ce faire, ses mandataires à leur service.

Ceci traduit cruellement l'absence parmi nos dirigeants d'un leadership sacrificiel, transformateur et combatif, car presque tous sont egocentriques et visent à amasser toutes les ressources pour soi et pour leurs familles restreintes.

Cette évidence peut être aussi comprise par des cas de certains candidats qui postulent à tous les niveaux des élections (présidentielle, législatives nationale et provinciale) avec comme suppléants les membres de leurs familles (femme et enfants). Une fois gagner ces échéances à tous ces niveaux, lui-même peut devenir Ministre ou Sénateur, sa femme députée nationale, son fils ou fille député provinciale, car l'objectif est d'amasser plus des ressources pour la famille restreinte ou élargie.

Ainsi, cette commissionnarisation du pouvoir entraîne des conséquences très fâcheuses dans la gestion des affaires publiques qui ne profitent guère à la population, plutôt qu'à une frange de la bourgeoisie hautement investie de cette l'autorité.

C'est pourquoi, dans la gestion des affaires publiques, plusieurs antivaleurs constituent des éléments moteurs qui accompagnent au quotidien leur gouvernance, notamment la corruption, les détournements des deniers publics, le tribalisme et/ou l'ethnurgie<sup>8</sup> (*entendue comme la politisation consciente de l'identité ethnique*), l'opacité administrative, l'absence de transparence et de redevabilité.

Les conséquences manifestes de ce type des pouvoirs sont par ailleurs les défaillances de gouvernance dont font montre ces acteurs privilégiés dans la gestion de toutes les ressources mises à leur disposition dans ce secteur qui constitue le tendon d'Achille dans l'économie congolaise.

Par ailleurs, au-delà de ce type de pouvoir, l'envahissement de ce secteur par les firmes multinationales dont le but poursuivi reste la maximisation exagérée des bénéfices en est aussi un élément de taille.

Pour réaliser ces bénéfices, et compte tenu du fait que la quasi-totalité des entreprises publiques est en faillite, ces multinationales s'illustrent dans une sorte de corruption de grande envergure avec les autorités publiques, principalement les ministres qui constituent pour elles des boucliers protecteurs.

<sup>7</sup> NZADI-A-NZADI, A, « *Transformer les potentialités en richesses réelles en vue du bien-être des citoyens : l'éternel combat de la RD. Congo et de l'Afrique* », In *Congo-Afrique* (Editorial), N°555, Mai 2021, PP.437-439.

<sup>8</sup> THEODOR HANF, cité par MABIALA MANTUBA-NGOMA, P, Les pesanteurs culturelles du développement en République Démocratique du Congo, In Manfred Schulz (*Les Porteurs du développement durable en R.D. Congo : Evolutions récentes de la vie politique, économique, religieuse, culturelle et de la Société Civile*), Editions du Spektrum, Berlin, 2009, PP. 414-427.

Ainsi, elles ont toutes les garanties et facilités de ne pas respecter les cahiers de charges pour les biens et le mieux-être des communautés riveraines.

Ces défaillances de gouvernance orchestrées par ces dirigeants, empêchent malheureusement la population locale de bénéficier des retombées économiques positives pouvant améliorer leur cadre de vie, car une part importante des ressources générées par ce secteur est utilisée pour des intérêts partisans des gouvernants ou rapatriée à l'étranger par ces acteurs au mépris des engagements sociaux<sup>9</sup>.

En effet, pour rendre cet exercice scientifique intelligible et compréhensif par ceux qui vont s'y intéresser, quelques précisions épistémologiques s'avèrent indispensables.

## 1. Appréhensions épistémologiques

Pour extirper des confusions dans le chef de ceux qui vont manifester une attention particulière à la lecture de ces pages, il s'avère impératif de porter une précision sur quelques concepts clés dont la Gestion, les ressources minières, la commissionnarisation et la pauvreté.

### I.1. La Gestion

Le terme Gestion vient du latin « gestio » qui signifie action de gérer. Il s'agit d'une simple exécution des travaux de gestion. A ces jours, elle est considérée comme plus qu'un simple terme.

Selon Rallon Code, la gestion se définit comme visant à faire fonctionner les organismes. Pour lui, dans la gestion il y a un effet, une préoccupation permanente de déboucher à des résultats à l'avance<sup>10</sup>.

Quant à Henri Fayol, la gestion est considérée comme l'action d'administrer, c'est-à-dire de prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler. A ce propos, certains ont pu considérer quatre principales fonctions relevant des gestionnaires qui sont la planification, l'organisation, l'exécution et le contrôle.

Ainsi, gérer les ressources minières signifie, localiser, leur assurer une maintenance et une protection. Celle-ci implique l'élaboration des dispositions réglementaires républicaines contre tout pillage, toute extraction, c'est-à-dire s'assurer le contrôle en amont et en aval des trajectoires de la rente minière lorsqu'elle est mobilisée de sorte qu'elle soit profitable à la majorité des citoyens.

A cet effet, les attributions relevant de la gestion sont notamment : la maintenance, l'utilisation rationnelle des ressources, une communication transparente, la planification, l'évaluation, la participation de la majorité dans la prise des décisions et la réglementation par la mise en place des lois et des normes<sup>11</sup>.

### I.2. La Pauvreté

La notion de pauvreté est séculaire et géographique. Elle est vécue comme une réalité dans plusieurs sociétés étant donné que la société humaine est fondée sur des inégalités : inégalités des ressources, inégalités humaines, inégalités naturelles, inégalités des richesses, etc.

Dans les sociétés antiques, ce sont les artisans et les petits commerçants qui avaient la casquette des pauvres parce qu'ils étaient sans éducation. Par contre, dans le monde gréco-latin, ce sont des esclaves qui étaient les plus pauvres, car la plupart étaient d'origine étrangère. Dans ce sens, le statut d'esclave était héréditaire. Mais on le devenait aussi par le fait de la guerre, notamment le prisonnier de guerre. Ainsi, le sort de l'esclave dépendait de la bonne volonté de son maître.

Dans la société médiévale, les vassaux étaient dépossédés de terres et vivaient dans la dépendance. Par conséquent, ils représentaient la couche sociale la plus défavorisée qui était ainsi classée dans la catégorie

<sup>9</sup> Banque Mondiale, bonne gouvernance dans le secteur minier de la RDC, un facteur de la croissance, Mai 2008, P.4.

<sup>10</sup> RALLON CODE, La gestion administrative, Paris, Jaguar, 1971, P.22.

<sup>11</sup> MWENZE MINZA, M, Gestion de la rente minière et développement durable de la province du Haut-Katanga. Une contribution à la théorie de la gouvernance, Thèse de doctorat en SPA/UNILU/2020, P. 54.

des pauvres.

Pendant le temps moderne et une partie de l'époque contemporaine, les pauvres étaient principalement les ouvriers qu'on désignait par le terme prolétaire. Il s'agissait, selon Karl Marx, des personnes qui ne possédaient pour vivre que des revenus que leur procurait une activité salariale. En réalité, ces personnes ne possédaient aucun moyen de production. Elles produisaient, par la vente de leur force de travail, de la plus-value au bénéfice des capitalistes et en avaient une conscience plus ou moins claire de la place qu'elles occupaient dans la société capitaliste et de leur mission historique<sup>12</sup>. Ce concept emprunté à l'antiquité romaine désignait les gens qui formaient la sixième et dernière classe du peuple, et qui, étant fort pauvres et exempts d'impôts, n'étaient utiles à la république que par les enfants qu'ils engendraient. Les colonisateurs en Afrique ont utilisé un terme péjoratif pour désigner les pauvres. Ils les ont appelés « indigènes », car pour eux, ces gens étaient sans civilisation. Dans la société à caste de l'Inde, les pauvres constituaient la classe inférieure des personnes condamnées à vivre et à mourir dans l'indigence. On les désignait à tort ou à raison sous l'appellation des intouchables. La vérité est que ces gens étaient marginalisés et exclus de la société et vivaient dans une précarité sévère.

Ainsi, hier comme aujourd'hui, le pauvre est vu sous l'angle d'un démuné ou indigent qu'on appelle communément : mulanda, mupele ou mudiombola (en tshiluba), masikini (en swahili), mobola (en lingala) et nsukami (en kikongo). Pour reprendre l'expression d'Amartya Sen, un pauvre est tout celui qui n'a pas la capacité de réaliser entièrement son potentiel d'être humain<sup>13</sup>.

Selon le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR2), les perceptions de la pauvreté en République Démocratique du Congo s'articulent autour de quelques dimensions du vécu des populations dont certaines sont tangibles (non satisfaction des besoins fondamentaux, détérioration des facteurs de production, faible accès aux services sociaux de base : eau, logement, soins de santé, électricité, infrastructures, etc) et d'autres cependant sont non tangibles (l'absence de paix, promotion de la culture d'impunité, renforcement de la corruption et des détournements, l'injustice et l'exclusion<sup>14</sup>).

Dans le cadre de cet article, nous considérons un pauvre comme un « démuné, un indigent, celui qui n'a pas la capacité de réaliser entièrement son potentiel d'être humain tel que développé par Amartya Sen.

### **I.3. Ressources minières**

En tentant de se pencher sur ce concept, nous avons plusieurs acceptions selon différents auteurs.

S.E Kesler définit les ressources minières comme « des gisements minéraux qui peuvent être attendus comme exploitables de façon rentables<sup>15</sup>. Cette définition met plus l'accent sur la viabilité économique comme critère de qualification des ressources.

En tant que substances minérales présentes dans le sous-sol africain, possédant un potentiel économique, exploitable et susceptible de contribuer au développement, ces ressources en RD. Congo sont source de ce qu'on peut qualifier de « malédictions », car leur présence ne renforce pas ce lien entre elles et le développement, plutôt à attiser la convoitise des pays qui n'en possèdent pas en abondance, et par conséquent servent à alimenter des conflits au pays.

Au regard de cette réflexion ci-haut, Jean-Pierre Guengant<sup>16</sup>, met en évidence la dualité entre le potentiel économique et la vulnérabilité politique en définissant les ressources minières comme des richesses géologiques exploitables, qui représentent pour les Etats africains une opportunité stratégique de

<sup>12</sup> GARAUDY, R, Karl Marx, Paris, Editions Seghers, 1964, P.254.

<sup>13</sup> AMARTYA SEN, Cité par BANERJEE, A, et DUFLO, Repenser la pauvreté, Paris, Seuil, 2012, P.24.

<sup>14</sup> Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR2), 2011, PP.18-19.

<sup>15</sup> KESLER, S.E, Minerals resources, Economics and the Environment, University press, Cambridge, 2015, P.4.

<sup>16</sup> GUINGANT, J-P, Ressources naturelles et développement en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2004, P.56.

financement du développement, mais aussi un risque de malédiction en l'absence de gouvernance. En parlant de la gouvernance, l'auteur fait allusion à une gouvernance responsable et orthodoxe.

A croire cet auteur, les ressources naturelles en général et minières en particulier ne suffisent pas à elles seules pour booster le développement d'un pays et extirper la pauvreté, il est important que les ressources humaines (l'Homme) soient animés par une volonté agissante de transformation de ces ressources en richesses réelles (biens et services) bénéfiques pour la majorité des citoyens. C'est le lieu de louer la pertinence de la mise en place des institutions inclusives dans la gestion de ces ressources par des hommes dont la probité morale est irréprochable, car avec eux, la promotion de l'intérêt communautaire est au rendez-vous.

Cependant, l'extraction de ce type des ressources n'est optimale qu'à l'aide d'une technologie appropriée. Cette réalité contraste avec les réalités congolaises où la quasi-totalité des entreprises publiques sont en faillite et s'il y en a qui fonctionnent, c'est avec une technologie obsolète. Cela justifie à juste titre les raisons qui expliquent l'affluence des firmes étrangères (multinationales) dépositaires d'une technologie de pointe. Et dans ce cas, la majeure partie des bénéfices est possédée par ces firmes au détriment du pays d'accueil ou hôte.

En définitive, comme le souligne Yves Martin<sup>17</sup>, les ressources minières désignent l'ensemble des substances minérales contenues dans le sous-sol, identifiées ou supposées, qui présentent une valeur économique potentielle en fonction des technologies d'extraction disponibles.

## 2. Les mines au creuset de la pauvreté

En dépit de l'afflux des investissements miniers et des opportunités de développement qui en découlent, bon nombre d'observateurs parlent « de la pauvreté derrière les mines » au regard du hiatus entre le développement de l'industrie minière et de la persistance de la pauvreté qui caractérise le niveau de vie des communautés locales<sup>18</sup>.

Même si les grandes villes au sein de différentes provinces présentent un aspect appréciable en termes de développement, le niveau de pauvreté reste pratiquement le même pour toute la RD. Congo en milieux ruraux où les conditions de vie y sont très précaires au vue des indicateurs socio-économiques (éducation, santé, logement, eau, électricité, etc.).

Ces conditions indigentes sont généralement dues à ce que nous qualifions, en empruntant les termes de Dieudonné Musibono Eyul'Anki, d'une gestion « scalaire » des ressources minières. Une gestion caractérisée par la mal gouvernance et par ricochet, du gaspillage.

Dans cette gestion scalaire, nous y trouvons un pouvoir en échelle où le chef doté d'un pouvoir commissionnaire, est penché au sommet, mais entouré par des courtisans, pour la plupart appartenant dans un cercle social tribal trop restreint à son service, et le peuple se tient à la base avec leurs yeux tournés vers le haut, attendant le don du chef. Ce modèle n'apportera guère le développement, mais plutôt la frustration, les mécontentements et la pauvreté<sup>19</sup>.

Ainsi, le pouvoir qui s'exerce cesse d'être un service, mais devient plutôt une source d'enrichissement personnel, car les décideurs, pris dans un vertige écologique suite aux immenses ressources, puisent du

<sup>17</sup> MARTIN, Y, Géographies des ressources naturelles, Paris, Armand Colin, 2001, P.112.

<sup>18</sup>Rapport du CORDAID, L'exploitation minière au cœur des zones rurales : Quel développement pour les communautés locales, Décembre 2015, P.15.

<sup>19</sup> MUSIBONO EYUL'ANKI, D, Du marasme d'un Etat-squelette aux défis du développement durable, Gestion de l'environnement au Congo-Kinshasa : cueillette chronique et pauvreté durable. Kinshasa, Chaire UNESCO, 2006. P. 45

trésor public ce qu'ils n'ont pas semé. Ils accumulent illicitement des biens par les détournements, la corruption, la concussion.

Ce modèle de gestion, estime l'auteur, conduit au suicide national et perpétue la pauvreté, car l'homme ne peut rien planifier<sup>20</sup>.

### **3. Pour une solution à la problématique de la pauvreté des communautés riveraines à travers les ressources minières.**

Il est cependant nécessaire de souligner que l'impact des ressources minières sur les conditions vitales de communautés riveraines ne peut être satisfaisant que si les conditions de gestion, de transparente et de respect des droits humains sont garanties. Or, les réformes législatives initiées par le gouvernement dans le secteur des mines, ne semblent pas accorder une attention soutenue à ces préalables.

Les droits des communautés ainsi que leurs intérêts n'ont, que rarement intéressés les décideurs, et même si droits et intérêts sont garantis à travers différentes réformes législatives, leur applicabilité sur terrain pose des sérieux problèmes, car la RD. Congo est classée parmi les pays réputés dans le non-respect de ses textes juridiques, réglementaires et de ses engagements, et pourtant, constate le Professeur Molenga Lingoto Willy que le respect des textes sont des prémisses de départ d'une bonne gouvernance (gestion)<sup>21</sup>. Il est pertinent à notre entendement que la gestion des ressources minières doit être inscrite dans la durée, mais aussi veiller à l'équilibre entre leur exploitation et leur protection.

Cependant, pour endiguer la pauvreté des communautés riveraines de manière particulière, quelques préalables non exhaustifs doivent être observés, notamment :

1. Adopter des procédures et directives participatives concrètes régissant les actions relatives à l'exploitation des mines au bénéfice de ces communautés,
2. Mettre en place un plan national de développement dans lequel s'inscrivent les gouvernements provinciaux et locaux qui devra être élaboré après consultations au niveau provincial et local,
3. Renforcer les capacités des institutions de l'Etat qui interviennent dans le secteur minier à tous les niveaux, ainsi que l'administration fiscale chargée de collecter les recettes issues de ce secteur, et prévoir un guichet unique à cet effet,
4. Lutter efficacement contre cette perception erronée du pouvoir qui se conçoit comme une attribution servant à promouvoir des intérêts privés de leurs détenteurs et non au service de la communauté,
5. Mettre des garde-fous contre la propension de ce pouvoir commissionnaire où leurs détenteurs ne se font accompagner ou représenter que par la majorité des courtisans tribaux, faisant passer leur gestion à celle qualifiée de scalaire,
6. Elaborer un plan minier global et stratégique pour mieux organiser le secteur et permettre l'articulation des plans locaux harmonisés qui s'insèrent dans le plan de développement local,
7. Réduction de l'asymétrie entre activité minière industrielle et artisanale et au-delà, entre le secteur minier et les autres domaines d'activités,
8. Promouvoir l'adhésion ou la participation locale au plan social sous la forme de prises de participation et de financement des projets locaux,
9. Accompagner les communautés locales dans les projets d'auto-prise en charge à impact visible et durable, etc.

<sup>20</sup> Ibidem.

<sup>21</sup> MOLENGA LINGOTO, W, « Le Respect des textes, prémisses d'une bonne gouvernance en République Démocratique du Congo », In Centre d'Etudes Politiques et Sociales en Afrique Centrale (CEPAC), N°30..... 20....., PP.....

## Bibliographie

1. Actes du discours du président Kabila lors de la conférence du 24 et 25 Mars 2014 à Goma sur le thème : « Gestion durable et transparente des ressources naturelles en RD. Congo post-conflit : Axes stratégiques et défi pour un commerce responsable, dans un partenariat gagnant-gagnant entre l'Etat congolais et le secteur privé ».
2. BANERJEE, A, et DUFLO, Repenser la pauvreté, Paris, Seuil, 2012.
3. Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR2), 2011.
4. GARAUDY, R, Karl Marx, Paris, Editions Seghers.
5. GUINGANT, J-P, Ressources naturelles et développement en Afrique, Paris, L'Harmattan, 2004.
6. KESLER, S.E, Minerals resources, Economics and the Environment, University press, Cambridge, 2015.
7. MABIALA MANTUBA-NGOMA, P, Les pesanteurs culturelles du développement en République Démocratique du Congo, In Manfred Schulz (*Les Porteurs du développement durable en R.D. Congo : Evolutions récentes de la vie politique, économique, religieuse, culturelle et de la Société Civile*), Editions du Spektrum, Berlin, 2009.
8. MARTIN, Y, Géographies des ressources naturelles, Paris, Armand Colin, 2001.
9. MOLENGA LINGOTO, W, « Le Respect des textes, prémisses d'une bonne gouvernance en République Démocratique du Congo », In Centre d'Etudes Politiques et Sociales en Afrique Centrale (CEPAC), N°..... 20....., PP.....
10. MUSIBONO EYUL'ANKI, D, Du marasme d'un Etat-squelette aux défis du développement durable, Gestion de l'environnement au Congo-Kinshasa : cueillette chronique et pauvreté durable, Kinshasa, Chaire UNESCO, 2006.
11. Chaire UNESCO, 2006.
12. MWENZE MINZA, M, Gestion de la rente minière et développement durable de la province du Haut-Katanga. Une contribution à la théorie de la gouvernance, Thèse de doctorat en SPA/UNILU/2020.
13. NZADI-A-NZADI, A, « Transformer les potentialités en richesses réelles en vue du bien-être des citoyens : l'éternel combat de la RD. Congo et de l'Afrique », In Congo-Afrique (Editorial), N°555, Mai 2021, PP.437-439.
14. RALLON CODE, La gestion administrative, Paris, Jaguar, 1971.
15. Rapport de la Banque Mondiale sur bonne gouvernance dans le secteur minier de la RDC, un facteur de la croissance, Mai 2008.
16. Rapport du CORDAID, L'exploitation minière au cœur des zones rurales : Quel développement pour les communautés locales, Décembre 2015.
17. Résolutions du Sénat portant sur l'étude analytique sur la contribution du secteur minier au budget de l'Etat, Janvier 2013.